

soin à toutes les moussons d'informer d'ici des sujets qui nous manquent et de ceux dont nous aurions besoin, tachent d'y pourvoir et de nous en envoyer. D. Lorsque vos supérieurs vous ont choisi pour vous envoyer ici, ont-ils besoin d'en avertir votre Roi. R. C'est par ordre de notre Roi et à ses frais que nous nous embarquons sur nos vaisseaux qui viennent à Canton. D. Vos vaisseaux viennent donc à Canton. R. Ils y viennent et ce sont eux qui ont apporté les Estampes et les Planches des Victoires que Votre Majesté avoit donné ordre de graver. D. Apparamment que c'est dans votre royaume que sont les plus habiles graveurs. R. Dans quelques autres Royaumes d'Europe il y a aussi de très habiles graveurs : mais le Tsong tou de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre Royaume et a confié aux chefs de nos vaisseaux l'exécution de cet ouvrage. D. N'est-ce pas vous autres qui d'ici avez indiqué votre royaume et avez écrit pour cela. R. Nous qui sommes religieux et qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions nous garde de prendre sur nous une affaire de si grande conséquence, qui regarde Votre Majesté ; il est vray que par son ordre les Europeans d'ici ont fait des Memoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers desseins : mais dans ces mémoires les Europeans avertissoient seulement le graveur quel qu'il fut de la conformité totale que V. M^{te} souhaitoit qu'eussent ces planches avec les desseins envoyés, de la quantité d'Estampes que Votre Majesté souhaitoit qu'on tirat et des autres circonstances que V. M^{te} avoit elle-même indiquées. Ces Mémoires ayant été envoyés au Tsongtou de Canton avec les ordres de Votre M^{te} le Tsongtou a donné aux chefs de nos françois qui sont à Canton, la commission de faire exécuter dans leur Royaume les ordres de Votre M^{te} par rapport à ces gravures. D. N'y a-t-il pas plus de 4 ou 5 ans que les desseins de ces gravures ont été envoyés. R. Il y a a peu pres ce temps-la. Dès que les premiers desseins furent arrivés, notre Cour en ayant été informée, le Ministre qui a le département de ces sortes d'ouvrages, souhaitant que ces gravures fussent exécutées d'une manière digne autant qu'il se pourroit du grand Prince qui les souhaitoit, chargeat de cette exécution le chef des graveurs de notre Roy, lui recommandant de n'employer pour cet important ouvrage que ce qu'il y avoit de plus habiles graveurs. Les premières planches ayant été exécutées, le Ministre jugeant que quelque délicat que fut le burin, l'espèce de gravure qu'on avoit employée, ne seroit peut-être pas du goût d'ici, il aima mieux sacrifier ces premières Planches et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même parce qu'il jugea que ce goût plairoit d'avantage à Votre Majesté. Cet incident a été cause que les planches n'ont pas été acceptées et envoyées aussi promptement que nous avions souhaité.

Vous avez scu Mr. comment il y a trois ans est parvenue entre les mains de l'Empereur la traduction du mémoire raisonné dans lequel M. Cochin détaille les difficultés qu'il doit y avoir ici à imprimer des gravures aussi fines et aussi parfaites que le sont les planches des victoires malgré ces difficultés que j'avois encore répétées dans différents mémoires que j'avois fait à l'occasion d'un Atlas de l'Empire chinois et des pays adjacents en 104 cartes que j'avois dirigé et dont sa Majesté